Mission complémentaire 2d degré

# Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers

(engagement annuel forfaitaire)

Au sein d'un établissement, la mission consiste à :

- accompagner l'établissement dans la mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique et éducative ;
- produire et diffuser des ressources pédagogiques adaptées à destination de l'équipe pédagogique de l'établissement ;
- contribuer, le cas échéant, à l'identification des besoins et des réponses à apporter aux élèves.